



VINCENNES M&B NOTAIRES
Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

4 avenue de Paris
 94300 VINCENNES

etude.mesnager@paris.notaires.fr

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 1000 (mille) euros représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée 10 Decibels, SAS en formation dont le siège social sera situé à 22b Rue De La Jonquière 75017 Paris FRANCE ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 21/07/2025.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

- o Chloé Justine Dora Sauvi, la somme de 10 euros ;
- o Clément Jean Julien Lecerf, la somme de 530 euros ;
- o Guillaume Yann Lanchec, la somme de 10 euros ;
- o Pierre Emmanuel Jean Marie Christain, la somme de 10 euros ;
- o Marie-Ange Véronique Dorothee Pyrmée, la somme de 10 euros ;
- o William Philippe Vitali, la somme de 430 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 17/01/2026 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le **22 JUL. 2025**

Me Antoine BASSOT



Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse formalites.92074@paris.notaires.fr